



TARIFS SALLE DES FETES 2023

Selon la délibération D2022-36 du 27 septembre 2022

Associations de Parves-et-Nattages :

- 1^{ère} location : 50 €
- 2^{ème} location : 100 €
- 3^{ème} location : 450 € (tarif habitants de la commune)

Selon la délibération D2022-37 du 27 septembre 2022

Particuliers de la commune 450 €

Particuliers et associations hors commune 600 €

Association de la Commune

1^{ère} location : gratuite

2^{ème} location : 100 €

3^{ème} location : 450 €

Journée supplémentaire accolée au week-end (jeudi – lundi) : 100 €

Journée supplémentaire en semaine (mardi – mercredi) 150 €

Option forfait ménage : 150 €